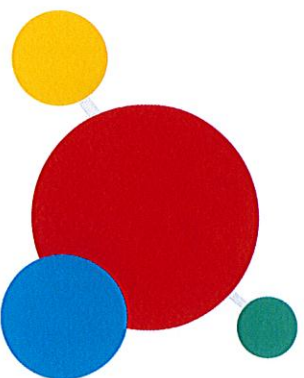




IP TRUST

I N N O V A T I O N

AI 2016 IP PRACTITIONERS
of the year

Etude de brevetabilité du projet AMBIENTE



Date

02/01/2017

Objet

Proposition IPTRUST

Référence commande client

Appel d'offre

Votre contact IP TRUST

Pierre BREESE

pb@iptrust.fr

01.81.92.17.15.

Table des matières

I. Présentation de IP TRUST	3
• Présentation générale	3
• Moyens matériels et logiciels	3
II. Présentation de l'équipe « sciences de l'ingénieur – TIC »	4
• Intervenants techniques	4
• Interlocuteur administratif	5
III. Compréhension de la mission	5
IV. Prestations « étude de brevetabilité »	6
V. Prestation optionnelle	7
• Finalisation d'une ou plusieurs demandes de brevet	7
• Dépôt « provisional »	8
VI. Expériences et références	8
• Expérience dans le domaine de la traçabilité d'objets connectés	8
• Autres références	8

I. Présentation de IP TRUST

Présentation générale

IP TRUST est un cabinet de conseil en propriété industrielle de taille intermédiaire basé à Paris (5 ingénieurs brevets) et à Grenoble (2 ingénieurs brevets). Il est dirigé par Pierre BREESE.

IP TRUST a une grande expérience de l'accompagnement de start-up dans la mise en place d'une stratégie de propriété industrielle et de valorisation de leurs droits auprès des investisseurs et dans la sécurisation des partenariats industriels et commerciaux.

IP TRUST a été sélectionné par plusieurs SATT dans le cadre d'appels d'offres et a été distingué en 2016 aux titres de :

- 2016 Intellectual Property practitioner of the year, France
- *Trophée d'Argent 2016 dans la catégorie « Conseil en Propriété Industrielle Brevets ».*

- Démarche qualité

IP TRUST a mis en place une démarche qualité d'amélioration continue et de processus internes normalisés. IP TRUST a aussi introduit une démarche de lean management pour assurer une rationalisation de ses prestations et une simplification des relations avec ses clients.

Moyens matériels et logiciels

Siège à Paris



Bureau à Grenoble



Communications

Lignes directes et groupées
Fibre optique et Sdsl
IDS-IPS et Pare-feu
Télécopie



Serveur de messagerie
Serveur partage de fichiers sécurisé
Serveur de fichiers
Serveur de données
Système de sauvegarde
Un ordinateur mac / collaborateur
3 ordinateurs portables

NOS EQUIPEMENTS

II. Présentation de l'équipe « sciences de l'ingénieur – TIC »

Intervenants techniques

Pierre BREESE Conseil en propriété Industrielle, mandataire européen



- Mandataire Agréé près l'Office Européen des Brevets (OEB);
- Conseil en Propriété Industrielle (brevets, marques, modèles);
- Certificat « European patent litigator »
- Président de la commission « valorisation de la recherche » de l'APPEB (association des praticiens européens en brevets)

Emmanuel Huyghe, Conseil en propriété industrielle



- Doctorat en Automatique de l'université Paris XII
- Ingénieur ESIEE
- Ancien examinateur OEB
- Ancien directeur des brevets de SOITEC

Maryse Dulout, Conseil en propriété industrielle, mandataire européen



- Maîtrise de Mécanique (Bordeaux I)
- DEA de Biomécanique (Paris XII)
- Master Spécialisé en Management de l'Innovation et de la Technologie (ESCT)

Karine Pertays, Conseil en propriété industrielle, mandataire européen



- Ingénieur Matériaux (Polytech Paris Sud Orsay)
- Licence et Maîtrise de Chimie-Physique (Université Pierre et Marie Curie, Paris)
- DUT Mesures Physiques (IUT de Créteil).

 Interlocuteur administratif

L'interlocuteur unique sera Madame Véronique Pirat, responsable parallégale d'IP TRUST.
Véronique PIRAT, ingénieur chimiste de formation, a une expérience de 20 ans de parallégale brevets, après une formation avec notamment la fonction d'interface administrative avec les organismes de recherche publique.
Elle s'appuie sur une équipe de 3 assistantes parallégales ayant chacune au moins dix ans d'expérience et centralisera les relations avec le Bénéficiaire et/ou Mandataire.

III. Compréhension de la mission

Le projet AMBIANTE est issu d'une collaboration entre :

- le laboratoire Stella Mare,
- une unité mixte de service de l'Université de Corse,
- la SS2I SITEC.

Ce projet porte sur l'étude d'un système d'information scientifique de suivi des espèces halieutiques du littoral corse, dans des applications marine ou terrestres.

Sur le plan technique, le projet implique des aspects matériels et logiciels :

	Version marine	Version terrestre
Aspects matériels	1) Emetteurs à ultrasons fixés sur les animaux ciblés 2) Bouées dotées d'hydrophones immergés 3) une carte électronique assemblée composée d'un amplificateur, d'un filtre passe-bande, d'une carte d'acquisition (convertisseur analogique numérique) et d'une unité de traitement numérique des données, de géolocalisation et de communication.	1) Colliers GPS connectés au réseau LoRa, intelligence embarquée via un microcontrôleur programmé par l'équipe afin d'adapter ses actions en fonction des données captées (économie de batterie, marche/arrêt, type d'informations pertinentes à envoyer en traitement),
Aspects logiciels	1) logiciel de récupération et de traitement des données	1) logiciel de récupération et traitement des données (interface affichage).

IV. Prestations « étude de brevetabilité »

- **Analyse de l'invention**

Nous procédons à une recherche d'état de la technique sur les bases de données brevets (QUESTEL-ORBIT, ESPACENET, USPTO PAIR, ...) et le cas échéant bibliographiques (BibliOST2i de l'INIST et STN, Google Scholar, Science.gov et Worldwidescience, Theses.fr).

Cette recherche est menée par l'ingénieur en charge du dossier avant la rencontre avec l'inventeur afin de procéder à un premier cadrage de l'état de la technique.

Généralement, nous procédons aussi à une recherche complémentaire avec l'inventeur, afin de le faire réagir par rapport à des documents de l'art antérieur proche de son invention, et approfondir les choix techniques différenciant, ainsi que les effets techniques et avantages résultants de ces choix différenciant.

- **Rencontre avec l'inventeur**

IP TRUST a mis au point une méthodologie éprouvée de recueil des informations auprès d'un inventeur. Elle se traduit par une séance de travail d'une demi-journée associant l'ingénieur brevet en charge du dossier, l'inventeur, et parfois le chargé d'affaire valorisation.

Cette séance de travail se déroule en plusieurs étapes :

- Exposé par l'inventeur de ses travaux, d'un point de vue purement scientifique et technique, pour permettre à l'ingénieur brevet de s'imprégner du contexte de l'invention (environ 20')

- Recherche de l'état de la technique le plus proche, avec l'inventeur, sur les bases brevets et documentaire, avec un commentaire positivement critique des documents identifiés se rapprochant le plus de l'invention exposée. L'inventeur est alors invité à commenté et renforcer l'exposé des choix techniques différenciant, qui sont parfois restés implicites jusqu'à la confrontation avec un document voisin. Cette phase permet de raisonner dans une logique « approche problème-solution » qui sera ultérieurement utilisé par les examinateurs pour l'appréciation de l'activité inventive. Elle permet aussi de positionner clairement l'état de la technique le plus proche, les inconvénients de l'art antérieur, et le positionnement de la partie caractérisante de l'invention.

Accessoirement elle permet aussi d'identifier d'éventuels brevets antérieurs susceptibles de limiter la liberté d'exploitation et/ou de nouveaux domaines d'applications ou alternatives techniques susceptibles d'enrichir la présentation de l'invention. (environ 2H)

- La dernière partie de la séance de travail est consacrée à la rédaction en présence de

- Méthodologie proposée pour le projet AMBIANTE

L'étude sera réalisée par Pierre BREESE.

- 1) A partir d'une présentation technique, nous procéderons à une première étude de l'état de l'art pour identifier les documents de l'état de la technique concernant des solutions de tracking en temps réel d'objets connectés associés à des animaux notamment.
- 2) Nous organisons ensuite une séance de travail d'une journée dans le laboratoire Stella Mare et/ou à l'incubateur, avec les représentants techniques du projet pour approfondir de manière interactive :
 - a. l'identification des documents de l'art antérieur et de l'état de la technique le plus proche
 - b. l'identification des caractéristiques techniques nouvelles au regard des documents de l'art antérieur et potentiellement brevetable
 - c. la vérification des risques en matière de liberté d'exploitation au regard des documents identifiés
 - d. la détermination d'une stratégie de protection envisageable (dépôt unique, dépôt unique avec possibilité de demandes divisionnaires à une étape ultérieure, pluralité de dépôts)

- Délivrables

Le résultat de la mission sera constitué par :

- a) Une note de synthèse sur la brevetabilité, la stratégie de protection adaptée au projet et un avis sur la liberté d'exploitation
- b) Une ébauche de revendications susceptibles de protéger l'invention si une décision de dépôt de brevet est prise
- c) La copie des documents les plus pertinents identifiés lors des recherches d'antériorités

- Délai de réalisation

Le délai de réalisation est de 15 jours à compter de la confirmation des instructions.

- Budget

Le budget forfaitaire pour cette mission est de 1500 € HT.

Les frais de déplacement sont en sus, et seront facturés au coût réel.

de l'incubateur de Corse inizià

Le Directeur

Emmanuel PIERRE

En accord pour 1800 €
(phase étude de brevetabilité)

Le 24/01/2017

Le dépôt intervient sous 48H au plus à réception de l'accord pour dépôt.

Un rapport de dépôt numérique est transmis immédiatement, avec les références souhaitées par le Bénéficiaire et/ou Mandataire et le numéro et la date de la demande d'enregistrement.

Un rapport complet incluant les projets de textes successifs est ensuite transmis au Bénéficiaire et/ou Mandataire sous huitaine, accompagné de la facture correspondant au BPU et catégorie convenus.

- **Budget**

Le budget forfaitaire est de 3000 € HT par demande de brevet, incluant le paiement pour votre compte des taxes de dépôt.

Dépôt « provisionnel »

Pour un dépôt d'urgence, nous préparons une demande provisionale sur la base des documents annexés à la déclaration d'invention, après un éventuel rencontre rapide ou conversation téléphonique avec l'inventeur, en vue d'un dépôt sous 48 H si nécessaire. Dans ce cas, le processus interactif n'est pas appliqué.

Le tarif proposé dans l'annexe BPU inclut la notification du dépôt au Bureau de la Propriété Intellectuelle (BPI) de la Direction Générale de l'Armement (DGA) pour le respect des prérogatives du Ministère de la Défense concernant la préservation des secrets nationaux par une surveillance permanente des demandes de brevets déposées (L612-8 du CPI) et par la mise au secret éventuelle de celles-ci (L612-10 du CPI).

- **Budget**

Le budget forfaitaire est de 500 € HT par demande de brevet, incluant le paiement pour votre compte des taxes de dépôt.

VI. Expériences et références

Expérience dans le domaine de la traçabilité d'objets connectés

Pierre BREESE a accompagné deux start-up qui ont connu un certain succès dans ce domaine :

- **WISTIKI**, qui a développé un tracker Bluetooth qui permet de retrouver des objets égarés (<https://www.wistiki.com/>)